

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX EKOLAB DU JOURNALISME D'INVESTIGATION

Ekôlab lance le « Prix Ekôlab du journalisme d'investigation » pour promouvoir l'excellence journalistique au Bénin

Ekôlab annonce le lancement de la première édition du « Prix Ekôlab du journalisme d'investigation », une initiative destinée à encourager et valoriser les productions journalistiques de qualité.

Dans un contexte marqué par la multiplication des informations, des défis liés à la désinformation et la nécessité d'un journalisme fondé sur les faits, ce prix vise à reconnaître le travail des journalistes. Il vise également à encourager les enquêtes rigoureuses et documentées, qui contribuent à éclairer le débat public et à renforcer le droit des citoyens à une information fiable.

Le concours est ouvert à tout journaliste professionnel béninois, qu'il soit indépendant, freelance ou employé d'un média, ainsi qu'aux jeunes journalistes émergents et aux anciens bénéficiaires des programmes d'Ekôlab. Les candidatures libres sont pleinement admises.

Pour cette édition, le prix récompense une enquête publiée sous forme d'article de presse dans un journal, un magazine ou un média en ligne. **Les productions soumises doivent avoir été publiées entre le 1^{er} octobre 2025 et le 30 septembre 2026** et traiter d'un sujet d'intérêt public. Elles devront démontrer une démarche d'investigation approfondie, fondée notamment sur la vérification des faits, le croisement des sources et le respect des principes de déontologie journalistique.

Les candidatures seront évaluées par un jury indépendant sur la base de plusieurs critères, notamment la pertinence et l'originalité du sujet, la profondeur de l'enquête, la rigueur méthodologique, la qualité rédactionnelle ainsi que l'impact ou le potentiel d'impact des travaux présentés.

- Les candidats sont invités à transmettre leur dossier comprenant :
- Une copie de la pièce d'identité ou de la carte de presse ;
- L'article d'investigation au format PDF ou un lien actif vers la publication en ligne ;
- Une note synthétique de 300 mots maximum présentant le choix du sujet, la méthodologie utilisée et les difficultés rencontrées.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **30 septembre 2026** à l'adresse suivante : beninekolab@gmail.com. Le règlement intérieur du prix est disponible



sur le site internet d'Ekôlab : <https://ekolab.africa/reglement-interieur-du-prix-ekolab-du-journalisme-dinvestigation/>.

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées sont invitées à contacter à l'adresse : **+229 0167342421 / 0196743668**

Fait à Cotonou le 17 août 2026

La Coordination